Lucentis® : difficultés à actionner le piston des seringues pré-remplies

Abderrahim DERRAJI - 2019-09-12 10:03:40 - Vu sur pharmacie.ma

L'Ansm (France) a mis en ligne une lettre destinée aux ophtalmologistes et aux pharmaciens leur signalant que les difficultés rencontrées en actionnant le piston de certaines seringues pré-remplies de Lucentis imposent ce qui suit : - Vérifier systématiquement que le piston de la seringue pré-remplie puisse être poussé facilement lors de l'ajustement de la dose. - Ne pas commencer l'injection si le piston montre une résistance à la poussée et utiliser une nouvelle seringue pré-remplie à la place. - Arrêter l'injection si celle-ci a débuté et que le piston ne peut pas être poussé facilement. - Si une dose incomplète, c'est-à-dire inférieure à la dose recommandée de 50µl est injectée au patient, une diminution de l'efficacité du traitement peut être observée. Il faut de ce fait contrôler l'efficacité du traitement selon les pratiques cliniques habituelles :

- Suivre les recommandations concernant les intervalles de traitement pour les injections de Lucentis, en tenant compte d'un intervalle minimal de 4 semaines entre deux injections consécutives dans le même œil, comme décrit dans la rubrique 4.2 "Posologie et méthode d'administration" du RCP. - Une réinjection au cours d'une même séance ne doit être envisagée qu'en cas d'absolue nécessité pour le patient et après avoir évalué le risque de surdosage (voir les rubriques 4.8 "effets indésirables" et rubrique 4.9 "Surdosage" du RCP. - Toute seringue présentant des difficultés d'utilisation doit être retournée à Novartis pour notification et évaluation de l'éventuel défaut (contacter Novartis pour les modalités.
En savoir plus